



L'ACCOMPAGNEMENT SOUS CONTRAINTES COMMENT AIDER À LA PARENTALITÉ EN PROTECTION DE L'ENFANCE ?

VENDREDI 25 NOVEMBRE 2016

DE 9H00 À 16H00

DOMAINE LYON SAINT-JOSEPH - STE FOY-LÈS-LYON

Les services de protection de l'enfance interviennent dans un contexte paradoxal où l'accompagnement social proposé est généralement contraint, rarement choisi. Cette tension entre l'acte éducatif qui suppose une certaine adhésion de l'utilisateur se confronte à la décision administrative ou judiciaire qui impose l'accompagnement. La place et le rôle des parents mais également des équipes éducatives dans le cadre de la protection de l'enfance sont particulièrement emblématiques de cette tension, celle d'un accompagnement sous contraintes.

Alors que les enfants sont protégés au regard des carences du milieu familial, il est demandé aux institutions sociales de favoriser le développement des compétences parentales en s'adressant à des parents, qui subissent le plus souvent les mesures de protection. C'est en effet sous la crainte (permanente) du couperet judiciaire que les parents sont enjointés à coopérer avec l'équipe éducative qui devra, dans l'intérêt de l'enfant, les soutenir. Cette « exigence de capacitation, d'effort sur soi, et de soutien » (GENARD, 2007) devient une dimension incontournable de l'acte éducatif en protection de l'enfance.

Comment aider à la parentalité en protection de l'enfance ? C'est tout l'enjeu du colloque annuel de la Fédération des Rayons de Soleil qui se déroulera cette année à Lyon.

FÉDÉRATION DES RAYONS DE SOLEIL DE L'ENFANCE

federation-rayons-soleil.org



- **Samia DARANI**

Conseillère technique
Responsable du pôle Enfance, Famille, Jeunesse
Uniopss

- **Marie-Pierre DOMINJON**

Avocate, spécialisée en protection de l'enfance,
Barreau de Lyon

- **Léo FARCY-CALLON**

Doctorant à l'Université Rennes 2,
membre du laboratoire ESO-Rennes et chercheur à l'ESPASS

Sa thèse porte sur « **La prise en charge sociopénale des mineurs : modalités institutionnelles, professionnelles et pratiques** ». Il a travaillé et travaille sur de nombreux programmes de recherche portant sur la protection de l'enfance et l'éducation sous contrainte :

- « De la famille d'accueil au placement familial : la construction d'un champ de pratiques à l'interface des espaces de l'intime, de la formation et de l'institution » (en cours)
- « L'ordre éducatif recomposé : de l'art de la prudence dans l'accompagnement des mineurs sous main de justice »
- « Les Centres éducatifs fermés : La part cachée du travail éducatif en milieu contraint »

- **Yves JEANNE**

Enseignement chercheur à l'Université Lyon 2

D'abord éducateur spécialisé, puis chargé de la direction d'un foyer de l'enfance, Yves Jeanne a travaillé plus de vingt ans auprès d'enfants et d'adolescents placés en internat éducatif. Aujourd'hui maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université Lumière Lyon 2, il est membre de l'équipe de recherche « Situations de handicap, éducation, société » au sein de l'unité mixte de recherche « Éducation et politiques » et du collectif Reliance.

Il travaille actuellement dans la supervision d'équipes de CEF. Il a écrit notamment un ouvrage « **Dépasser la violence des adolescents difficiles. Le pari de l'éducation** ».

- **Christine PERRIN-NIQUET**

Directrice de la Protection de l'enfance
Délégation Développement Solidaire
et habitat - Pôle Enfance et Famille
Métropole de Lyon

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

9H00 - 9H30

Accueil

9H30 - 9H45

Temps introductif

Mot du Président

9H45 - 10H45

L'accompagnement sous contraintes et le cadre légal

Actualité de la Loi du 14 Mars 2016

Intervenante : **Samia DARANI**

Débat avec la salle

Pause

11H15 - 12H15

Comment aider à la parentalité en protection de l'enfance ?

Regards d'acteurs !

Table ronde en présence de **Christine Perrin-Niquet**,
de **Marie-Pierre Dominjon** et de deux directeurs issus de la
fédération Rayons de Soleil.

*D'autres intervenants sont susceptibles
de venir compléter cette table ronde.*

Débat avec la salle

12H30 - Pause déjeuner

14H00 - 15H00

Comment accompagner sous contraintes ? **Le pari éducatif**

Intervenant : **Yves JEANNE**

Débat avec la salle

15H00 - 15H45

L'éducation sous contrainte - état de l'art de la recherche

Intervenant : **Léo FARCY-CALLON**

Débat avec la salle

15H45 - 16H00

Temps conclusif

Mot du Président

Animation : Nicolas BERUT,
Collège Coopératif Auvergne Rhône-Alpes

ACCÈS

DOMAINE LYON SAINT-JOSEPH

38 Allée Jean-Paul II,
69110 Sainte-Foy-lès-Lyon
04 78 59 22 35



Depuis Marseille - St Étienne (A7) :

Sortie « La Mulatière ». À partir de l'Aquarium du Grand Lyon Suivre « Ste Foylès-Lyon ». Prendre à gauche la direction « La Plaine ». Prendre la dernière sortie « La Plaine Commerces ». Monter le Chemin des Fonts, tourner à la 2^e allée à gauche, c'est l'Allée Jean-Paul II.. Le Domaine Lyon Saint Joseph est au n°38 (Repère : après le stade municipal de la Plaine)

Depuis Paris (A6) :

Sortie n°36 « Porte du Valvert » - direction « Tassin horloge »
(suite : [se reporter à l'astérisque *](#))

Depuis Genève - Bourg en Bresse (A42 - A46) :

Suivre « périphérique Nord » Sortie « Tassin ».

(*) **Au carrefour de l'horloge** : Prendre la direction « Craponne-Francheville ». Prendre la direction « Francheville » puis « Francheville le Haut - le Bas ». À gauche, prendre la direction « Lyon, Ste Foy-lès-Lyon » Prendre le Chemin des Fonts, à droite, Allée Jean-Paul II. Le Domaine Lyon Saint Joseph est au n°38 (Repère : après le stade municipal de la Plaine)

Depuis la gare de Perrache :

Métro ligne A direction VAULX La Soie descendre à Bellecour (2^e station)
(suite : [se reporter à l'astérisque **](#))

Depuis la gare de la Part-Dieu :

Métro ligne B direction Stade de Gerland descendre à Saxe-Gambetta (2^e station) / Correspondance ligne D direction gare de Vaise descendre à Bellecour (2^e station)
(**) **à Bellecour** : Bus N°C20E direction Francheville Findez / Descendre à l'arrêt « La plaine » / Prendre le chemin des Fonts (Coiffeur à l'angle) 100 mètres plus bas à droite Allée Jean-Paul II au n°3

CONTACT

Fédération des Rayons de Soleil de l'Enfance

L'Eau Vive, le Moulin du Pont
13 111 Coudoux
04 42 28 98 49
federation-rayons-soleil.org

BULLETIN D'INSCRIPTION

Journée d'étude fédérale

L'ACCOMPAGNEMENT SOUS CONTRAINTES
COMMENT AIDER À LA PARENTALITÉ
EN PROTECTION DE L'ENFANCE ?

VENDREDI 25 NOVEMBRE 2016

DE 9H00 À 16H00

DOMAINE LYON SAINT-JOSEPH – STE FOY-LÈS-LYON

Établissement (Adresse + Tél + Mail)

INSCRITS

Nom(s)	Prénom(s)	Fonctions(s)
<hr/>	<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>	<hr/>

Frais d'inscription pour la journée d'étude fédérale

(repas « affaire » du midi, pauses, salles et intervenants compris) :

110 € (tarif adhérent), 130 € (tarif non adhérent), soit :

Nbre d'inscrits : x 110 € (prix adhérent)/ personne = €

Nbre d'inscrits : x 130 € (prix non adhérent)/ personne = €

(Gratuité (hors repas) étudiants, stagiaires en fonction des places disponibles, nous contacter)

Formation agréée au titre de la formation professionnelle continue

Merci de retourner le bulletin d'inscription accompagné du règlement avant le 31 octobre 2016
(chèque à l'ordre de la Fédération des Rayons de Soleil) à l'adresse suivante :

Fédération des Rayons de Soleil de l'Enfance Secrétariat

L'Eau Vive, Le moulin du Pont

13 111 Coudoux

Tél : 04 42 28 98 49

Mail : inscription.fd2016@gmail.com

